

Registre d'enregistrement des consentements

Principe :

Enregistrement du consentement pour chaque personne :

- Date
- Prénom, nom
- Réponse
- Par quel moyen la personne a donné sa réponse :
- La date d'un éventuel retrait du consentement

Date	Prénom, nom	Réponse	Par quel moyen la personne a donné sa réponse	Référence /Finalités	Date d'un éventuel retrait du consentement

Référence/ Finalités

1. Diffuser de l'information (envoi de mails, site web www.sidpe.fr)
2. Mettre des documents à disposition
3. Envoi d'un bulletin périodique sur la vie de l'association et d'échanges techniques
4. Gérer la comptabilité (adhésion, ...)
5. Recenser les sociétaires/adhérents (annuaire)
6. Créer des activités et les diffuser
7. Mettre les sociétaires/adhérents en relation

Notes :

- La personne doit donner son consentement pour chaque finalité du traitement
- Un seul consentement est nécessaire si plusieurs traitements ont la même finalité